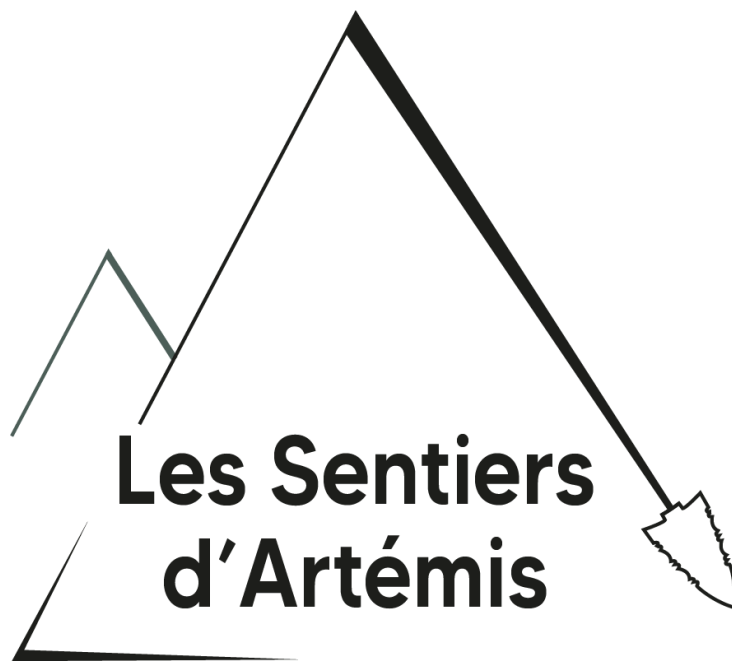




VIVEZ L'EXPÉRIENCE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
2020 - 2021

SOMMAIRE

Article I - Préambule	4
1 - Coordonnées et RIB	4
2 - Conditions d'application	4
Article II - Prix et modalités de paiement	5
1 - Tarification	5
1.1 - Nombre de participants inférieur à l'effectif minimum	5
1.2 - Tarifs de groupe et réduction	6
2 - Pénalités de retard	6
3 - Modalités de paiement	6
4 - Délais de paiement	6
4.1 - Les subventions	7
Article III - Inscription et commandes	7
1 - Inscription	7
2 - Validation de la commande	8
3 - Paiements	8
4 - Facturation	8
4.1 - Acompte pour les Séjours Spécifique	8
5 - Disponibilité	9
Article IV - Exécution des Services	9
Article V - Délais et conditions d'annulation	9
1 - Annulation et report de la part du client	9
1.1 - Annulation plus de 30 jours avant le Séjour	9
1.2 - Annulation entre 30 et 16 jours avant le Séjour	10
1.3 - Annulation entre 15 et 6 jours avant le Séjour	10
1.4 - Annulation entre 5 et 1 jours avant le Séjour	11
1.5 - Non-respect des conditions requises lors du Séjour	12
2 - Annulation par le vendeur	12
2.1 - Cas de force majeure	12
2.2 - Nombre de participants insuffisants	12
2.3 - Conditions météo défavorables	12
2.4 - Annulation pour une raison propre au Vendeur	13

Article VI - Matériel mis à disposition	13
1 - Objet du contrat	13
2 - Conditions d'utilisation	13
3 - Paiements et modes de règlements	13
4 - Responsabilité	14
Article VII - Dommages aux matériels	14
1 - Caution	14
Article VIII - Signature du contrat	15
1 - Comportement durant le séjour	16
2 - Responsabilité	16
Article IX - Assurances	16
Article X - Droit, Litiges et Réclamations	16
1 - Droit applicable	16
2 - Traitement des réclamations	16
Article XI - Mentions particulières	17

Article I - Préambule

La société "**Les Sentiers d'Artémis**" (ci-après "**LSA**") immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro **SIRET : 88370233400011**, (ci-après "le Vendeur") met ses services à disposition de ses Clients via son site Internet "**www.lessentiersdartemis.com**" (ci-après le "Site").

Il est préalablement précisé que les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les "CGV") régissent exclusivement : les ventes de Prestations sur le Site ; les ventes s'effectuant par Courriel (ci-après "Mail"), par Virement Bancaire (ci-après le "Virement") ou par Paiement via un Lecteur de Carte (ci-après le "Lecteur Carte" sur le Compte Courant (ci-après le "Compte") de M. Romain GIL en qualité d'auto-entrepreneur et gérant principal de LSA.

Toute personne ayant l'intention ou ayant déjà effectué un paiement, afin de bénéficier d'une Prestation, qu'elle soit personne physique ou morale est considérée comme un Client (ci-après le "Client").

1 - Coordonnées et RIB

L'adresse du siège social de l'entreprise LSA est le : **752 chemin de las paouzes 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues** (GARD). Le numéro de téléphone de référence est le : +33 (0)6 35 40 53 88 et son mail est le : contact@lessentiersdartemis.com

Pour effectuer un virement, le Client doit entrer les coordonnées suivantes : BIC : AGRIFRPP835 ; IBAN : **FR76 1350 6100 0085 1676 9508 131** ; Centre financier : **Crédit Agricole Languedoc**.

Pour effectuer un paiement par chèque, le Client doit adresser le/les chèque(s) à l'ordre de "**M. Romain GIL**", en raison de son statut d'**auto-entrepreneur**.

2 - Conditions d'application

Le présent Site, et les échanges par Mail proposent la vente en ligne, par Virement ou par Lecteur Carte les prestations suivantes : soirée thématique ; demi-journée exploration ; sortie découverte ; journée aventure ; séance(s) école de la nature ; séjour initiation ; séjour approfondissement ; séjour perfectionnement ; semaine autonomie ; ou séjour spécifique.

L'accès au Site et au Mail est libre et gratuit pour tous. L'internaute visitant le Site et/ou le Client potentiellement intéressé par les Prestations proposées, est invité à lire attentivement ces CGV. Il est invité à les imprimer et/ou à les sauvegarder sur un support durable, avant de procéder à une commande sur le Site ou à un Virement sur le Compte.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ou le Virement sur le Compte. Dès lors qu'un paiement ou une commande est effectué, le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV et les accepte intégralement et sans réserve.

L'acceptation des présentes CGV suppose de la part des Clients qu'ils jouissent de la capacité juridique nécessaire pour cela. Si le Client est mineur ou ne dispose pas de cette capacité juridique, il déclare avoir l'autorisation d'un tuteur, d'un curateur ou de son représentant légal.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV en publiant une nouvelle version de ces dernières sur le Site. Les CGV applicables au Client sont celles en vigueur le jour de sa commande sur le Site.

Article II - Prix et modalités de paiement

1 - Tarification

Les prix des Services sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TVA + autres taxes). La tarification des **prestations inclut le nécessaire pédagogique et le matériel fourni aux participants** pour lesquels la prestation a été payée, à l'exception des "Encadrants" pour lesquels la Prestation n'est pas facturée.

Les Encadrants accompagnent des groupes déjà constitués et ne sont pas considérés par LSA comme des "Participants" et à ce titre leur place n'est pas facturée. En outre, si **la place des Encadrants est offerte**, une participation est requise pour le prêt de matériel fourni par le Vendeur.

Dans le cadre du bon déroulé de la Prestation, **les Encadrants paient une participation pour le prêt du matériel**, soit : **10€ par jour** et par encadrant pour un équipement défini comme "Partiel" et ne comprenant pas de matériel de couchage ; ou **25€ par jour** et par encadrant pour un équipement défini comme "Intégral" et comprenant le matériel de couchage.

Au tarif en vigueur s'ajoute un chèque de **caution de 180€ par personne**, pour un matériel Partiel (sans couchage) et de **280€ par personne**, pour un matériel "Complet" (avec couchage).

LSA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et de répercuter, si applicable, tout changement du taux de TVA en vigueur sur le prix des Prestations. Cependant, les Prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de commande.

1.1 - Nombre de participants inférieur à l'effectif minimum

Dans le cadre de Service sur-mesure, si le souhaite bénéficier d'une ou plusieurs Prestation(s) avec un nombre de participants inférieur à l'effectif minimum indiqué par le Vendeur, le Client s'engage à **payer la totalité des places équivalentes au dit effectif minimum**.

Sur la base des effectifs indiqués dans la *Fiche de tarifs*-LSA et sur le descriptif des différentes Prestations sur le site : www.lessentiersdartemis.com, le Vendeur appliquera un geste commercial au profit du/des Client(s) sous la forme de réductions :

- Avec Bivouac : plein tarif -10% pour 1 participant et -5% pour 2 participants
- Sans Bivouac : plein tarif -10% pour 1 à 2 participant(s) et -5% pour 3 à 4 participants

1.2 - Tarifs de groupe et réduction

Afin de faire bénéficier le/les Client(s) de réduction, le Vendeur applique des **remises sur la forme de pourcentages proportionnels au nombre de participants** pour un groupe déjà constitué. Les remises appliquées s'effectuent sur les tarifs de base (*voir Grille de tarifs-LSA*) :

- Plein tarif pour un groupe de 1 à 3 personnes
- 5% Pour un groupe de 4 à 6 personnes
- 10% Pour un groupe de 7 à 9 personnes
- 15% Pour un groupe de 10 à 12 personnes

2 - Pénalités de retard

En cas de retard de paiement par le Client, le Vendeur peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance fixée par les présentes CGV ou le contrat entre les parties, entraîne de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, dès le jour suivant la date de règlement prévue sur la facture.

L'application de ces pénalités de retard sont de **40€ par personne et par jour** de Prestation, quelle que soit la nature de celle-ci.

Les pénalités d'un montant égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente sont majorées de dix points. Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client une somme complémentaire si les frais de recouvrement engagés sont supérieurs à ce montant.

3 - Modalités de paiement

Le Client peut passer commande sur le présent Site et peut effectuer son **règlement par carte bancaire via le site internet ou par virement bancaire**. Aucune donnée relative aux moyens de paiement du Client n'est récoltée par le Site.

Pour un **premier paiement, celui-ci est dû sous 30 jours** après validation du devis ou comptant et en totalité au moment de l'inscription. Pour une surfacturation (voir Article V-1 des présentes CGV), le paiement est dû sous 60 jours à compter de la date de la nouvelle facture émise par le Vendeur.

Le paiement est effectué directement entre les mains de la banque ou du prestataire de paiement recevant le paiement du Client. Les bons de commandes et les factures seront archivés sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle. Les registres informatisés seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

4 - Délais de paiement

Le prix de toute Prestation est **payable comptant et en totalité au jour de la commande** sauf accord contraire écrit et signé par les Parties.

En dehors des conditions relatives aux acomptes, si le Vendeur permet au Client de régler le montant restant après la réalisation de la prestation, le Client s'engage à honorer le paiement de ladite Prestation, dans un délai inférieur ou égal à 30 jours (voir ci-dessus l'Article II-3 des présente CGV).

4.1 - Les subventions

Dans le cadre d'une subvention, le paiement de la Prestation est considéré par le Vendeur comme déjà payé dès lors que **ladite subvention est encaissée dans les 30 jours avant la Prestation**.

Si à la demande du Client, le montant de la facturation d'une Prestation par le Vendeur dépasse la totalité de la subvention perçue par le Vendeur, le **paiement de la différence sera dû sous 30 jours** après la réalisation de ladite Prestation, sauf accord contraire écrit et signé par les Parties.

Article III - Inscription et commandes

1 - Inscription

Toutes les inscriptions se feront via le Site : www.lessentiersdartemis.com soit par facturation directe via un Virement ou un Chèque, destinée au Compte de la Société LSA.

Afin de pouvoir passer commande, le Client est invité à remplir, lors de son inscription, une "Fiche d'Informations et de Conseils" (ci-après "FIC"), une "Fiche de Renseignements" (ci-après "FR") et s'engage à fournir des informations sincères et exactes concernant son état civil, ses coordonnées et notamment son état de santé (un certificat médical pourra être demandé par le vendeur).

Le Client peut modifier à tout moment ses informations en envoyant un email à l'adresse suivante : contact@lessentiersdartemis.com. Le Client est responsable de la mise à jour des informations fournies. S'il s'avère que des informations n'ont pas été transmises au Vendeur, ce-dernier ne pourra en aucun cas être tenu responsable pour les conséquences qui en découleront.

Lors de l'inscription des documents complémentaires peuvent être demandés (certificat médical, etc.). Si ces documents ne sont pas transmis au Vendeur dans les temps, l'accès aux activités pourra être refusé sans indemnisation possible du Client.

Pour toute commande passée en dehors du site internet, la réservation d'une Prestation nécessite la **signature d'un Devis dans un délai minimum** de 30 jours avant la date de réalisation de ladite Prestation. Ce délai doit permettre au Vendeur de proposer des dates de prestations correspondant aux conditions requises par le Client et lui-même (le Vendeur), afin de proposer une Prestation adaptée, sécurisée et conforme aux attentes des Clients.

Passé le délai minimum de 30 jours, le Vendeur s'accorde le droit de **majorer le prix initial** de la Prestation de 90€ et à 180€ pour un délai inférieur ou égal à 15 jours avant la Prestation. Ladite compensation est justifiée par le Vendeur pour le temps d'organisation tel que la préparation du matériel, la reconnaissance du/des terrain(s) avec les déplacements qui en découlent et la préparation des fiches de séances.

De même, s'il est nécessaire pour le Vendeur d'effectuer des déplacements en dehors de son territoire d'activité soit équivalent à 1h30 de route depuis le siège de LSA, le Vendeur pourra **facturer les surcoûts** relatifs à l'essence, les péages, l'hébergement et un **prix de journée de 200€ par jour**.

2 - Validation de la commande

Dès lors que le paiement est effectué et réussi ou qu'un Devis est signé, la commande est validée. Un email récapitulatif de confirmation sera envoyé à l'adresse email fournie par le Client lors de l'inscription. Cependant, si un certificat médical est nécessaire et que ce dernier présente une contre-indication, le Vendeur se réserve le droit d'annuler l'inscription.

3 - Paiements

Le prix est payable comptant et en totalité au jour de la commande sauf accord contraire écrit et signé par les Parties. Le Client peut passer commande directement auprès du Vendeur en demandant un Devis à l'adresse mail : contact@lessentiersdartemis.com ou sur la boutique en ligne du site internet www.lessentiersdartemis.com avec un achat en carte bancaire.

En passant par la boutique en ligne, lorsque le Client sélectionne un Produit ou Service, ce dernier a accès aux présentes CGV dont il doit prendre connaissance et valider électroniquement avant d'effectuer son achat. Après validation, le Client reçoit un devis qui donne lieu, une fois signé, à l'envoi d'une facture et à la validation du paiement.

En passant directement par le mail de contact de LSA, pour la demande d'un Devis, le Vendeur envoie au Client le Devis avec les présentes CGV. Dès lors que le Client renvoie les présentes CGV et le Devis signé, une Facture est envoyée au Client. L'édition de la facture à valeur de pré-inscription pour la Prestation ou le Service. La validation de l'inscription est effective dès la réception du paiement.

A compter de l'instant où le Devis est signé par le Client, le délai de paiement pour la commande est d'un minimum de 30 jours avant la réalisation de la Prestation ou du Service.

4 - Facturation

Lorsqu'un Devis est envoyé au Client et que celle-ci le valide, celui-ci se transforme en Facture.

Au moment de l'inscription, une facture sera envoyée au Client sur l'adresse mail qu'il aura renseignée. Aucune facture originale ne sera fournie ultérieurement. Un duplicata pourra être édité au cas par cas avec la mention « *copie délivrée par l'Acheteur à la demande du Client* ».

4.1 - Acompte pour les Séjours Spécifique

Pour l'élaboration d'un séjour Spécifique, LSA propose au Client jusqu'à **2 échanges téléphoniques, sans frais**, afin d'établir les bases du/des projet(s) et d'expliquer le fonctionnement des séjours.

Dès lors, tout travail sur le co-construction du/des projet(s) et/ou la réservation des dates en vue d'un séjour, nécessitera un **acompte de 40%**.

Avant de verser l'acompte, le Client devra compléter et signer la "Fiche d'informations et de conseils", la "Fiche de renseignements" ainsi que les présentes CGV.

Dès lors que le Client est à jour des documents et que l'acompte est réceptionné par LSA, les dates sont réservées.

5 - Disponibilité

La disponibilité des Prestations est indiquée sur le Site, dans la fiche descriptive de chaque Prestation. Dans l'éventualité d'une indisponibilité de produit après passation de la commande, le Client en sera informé. La commande sera automatiquement annulée et aucun débit bancaire ne sera effectué ou le client sera remboursé dans les plus brefs délais à partir de la réception du paiement.

Article IV - Exécution des Services

La société LSA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens humains et matériels pour réaliser la prestation. Cependant, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable pour les retards de réalisation de prestation occasionnés en raison de faits qui ne lui sont imputables.

Dans le cas où l'exécution d'une prestation physique n'aurait pas dû être effectuée ou aurait été reportée du fait d'une erreur sur l'adresse indiquée par le Client, les frais de déplacement du prestataire mandaté par la Société pour réaliser la prestation infructueuse seront à la charge du Client.

À défaut de réserve ou de réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande en quantité et qualité. Le Client disposera d'un délai de 2 (DEUX) jours à compter de la fourniture des Services pour émettre des réclamations par email avec tous les justificatifs afférents auprès du Vendeur. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

Article V - Délais et conditions d'annulation

1 - Annulation et report de la part du client

Le Client peut annuler sa commande, en envoyant un email à contact@lessentiersdartemis.com et respecter les conditions suivantes :

1.1 - Annulation plus de 30 jours avant le Séjour

Si le Client annule (sans volonté de report) plus de 30 jours avant le séjour, pour toute raison personnelle ou professionnelle, médicale ou cas de force majeure, les sommes versées en paiement de la Prestation pourront être remboursées au Client, par LSA à certaines conditions : **retenue de 40%** pour frais de gestion et qui ne pourront être considérés comme un "Avoir".

Si le Client souhaite reporter le séjour sur lequel il est inscrit à une date ultérieure, il conviendra à ce dernier de contacter le Vendeur et de trouver une autre date, dans un **délai de 3 mois**, pour une Prestation équivalente. Dans ce cas de figure, LSA n'effectuera aucun remboursement de ladite Prestation et s'engage à proposer des prestations équivalentes à celle-ci.

Dans ce cas de figure LSA n'autorise qu'un **seul report de date** au Client. Une fois la date de la prochaine Prestation déterminée, si le Client effectue une nouvelle annulation, LSA retiendra :

- 80% des sommes payées, pour une annulation dans un délai égal ou inférieur à 30 jours
- 100% des sommes payées, pour une annulation dans un délai égal ou inférieur à 15 jours

Il est également possible pour le Client, de **léguer la Prestation** achetée à une autre personne, sous réserve que cette dernière ne présente aucune contre-indication médicale.

Le report de la Prestation ou la donation à un tiers est valable 1 an (une année) à compter de la date de validation de la commande. Toutefois, les personnes concernées se doivent de prouver leur donation en adressant un mail à : contact@lessentiersdartemis.com et de joindre chacune leur RIB et la photocopie de leur pièce d'identité respective.

1.2 - Annulation entre 30 et 16 jours avant le Séjour

Si le Client annule (sans volonté de report) entre 30 et 16 jours avant le séjour, pour toute raison personnelle ou professionnelle, médicale ou cas de force majeure, les sommes versées en paiement de la Prestation pourront être remboursées au Client, par LSA à certaines conditions : **retenue de 60%** pour frais de gestion et qui ne pourront être considérés comme un "Avoir".

Si le Client souhaite reporter le séjour sur lequel il est inscrit à une date ultérieure, il conviendra à ce dernier de contacter le Vendeur et de trouver une autre date, dans un **délai de 3 mois**, pour une Prestation équivalente. Dans ce cas de figure, LSA n'effectuera aucun remboursement de ladite Prestation et s'engage à proposer des prestations équivalentes à celle-ci.

Dans ce cas de figure LSA n'autorise qu'un **seul report de date** au Client. Une fois la date de la prochaine Prestation déterminée, si le Client effectue une nouvelle annulation, LSA retiendra :

- 80% des sommes payées, pour une annulation dans un délai égal ou inférieur à 30 jours
- 100% des sommes payées, pour une annulation dans un délai égal ou inférieur à 15 jours

Il est également possible pour le Client, de **léguer la Prestation** achetée à une autre personne, sous réserve que cette dernière ne présente aucune contre-indication médicale.

Le report de la Prestation ou la donation à un tiers est valable 1 an (une année) à compter de la date de validation de la commande. Toutefois, les personnes concernées se doivent de prouver leur donation en adressant un mail à : contact@lessentiersdartemis.com et de joindre chacune leur RIB et la photocopie de leur pièce d'identité respective.

1.3 - Annulation entre 15 et 6 jours avant le Séjour

Si le Client annule (sans volonté de report) entre 15 et 6 jours avant le séjour, pour toute raison personnelle ou professionnelle, médicale ou cas de force majeure, les sommes versées en paiement de la Prestation pourront être remboursées au Client, par LSA à certaines conditions : **retenue de 80%** pour frais de gestion et qui ne pourront être considérés comme un "Avoir".

Si le Client souhaite reporter le séjour, une **surfacturation de 30%** lui sera générée pour frais de gestion. Cette surfacturation devra être versée à LSA **dans un délai de 2 mois**.

Il conviendra au Client de contacter le Vendeur afin de trouver une autre date, dans un **délai de 3 mois**, pour une Prestation équivalente.

Dans ce cas de figure LSA n'autorise qu'un **seul report de date** au Client. Une fois la date de la prochaine Prestation déterminée, si le Client effectue une nouvelle annulation, LSA retiendra :

- 80% des sommes payées, pour une annulation dans un délai égal ou inférieur à 30 jours
- 100% des sommes payées, pour une annulation dans un délai égal ou inférieur à 15 jours

Il est également possible pour le Client, de **léguer la Prestation** achetée à une autre personne, sous réserve que cette dernière ne présente aucune contre-indication médicale.

Le report de la Prestation ou la donation à un tiers est valable 1 an (une année) à compter de la date de validation de la commande. Toutefois, les personnes concernées se doivent de prouver leur donation en adressant un mail à : contact@lessentiersdartemis.com et de joindre chacune leur RIB et la photocopie de leur pièce d'identité respective.

1.4 - Annulation entre 5 et 1 jours avant le Séjour

Si le Client annule (sans volonté de report) entre 5 et 1 jours avant le séjour, pour toute raison personnelle ou professionnelle, médicale ou cas de force majeure, les sommes versées en paiement de la Prestation pourront être remboursées au Client, par LSA à certaines conditions : **retenue de 100%** pour frais de gestion et qui ne pourront être considérés comme un "Avoir".

Si le Client souhaite reporter le séjour, une **surfacturation de 40%** lui sera générée pour frais de gestion. Cette surfacturation devra être versée à LSA **dans un délai de 2 mois**.

Il conviendra au Client de contacter le Vendeur afin de trouver une autre date, dans un **délai de 3 mois**, pour une Prestation équivalente.

Dans ce cas de figure LSA n'autorise qu'un **seul report de date** au Client. Une fois la date de la prochaine Prestation déterminée, si le Client effectue une nouvelle annulation, LSA retiendra :

- 80% des sommes payées, pour une annulation dans un délai égal ou inférieur à 30 jours
- 100% des sommes payées, pour une annulation dans un délai égal ou inférieur à 15 jours

Il est également possible pour le Client, de **léguer la Prestation** achetée à une autre personne, sous réserve que cette dernière ne présente aucune contre-indication médicale.

Le report de la Prestation ou la donation à un tiers est valable 1 an (une année) à compter de la date de validation de la commande. Toutefois, les personnes concernées se doivent de prouver leur donation en adressant un mail à : contact@lessentiersdartemis.com et de joindre chacune leur RIB et la photocopie de leur pièce d'identité respective. La donation à un tiers ne dispense pas des 40% de surfacturation générés par l'annulation.

1.5 - Non-respect des conditions requises lors du Séjour

Si le Client ne se présente pas le jour de la prestation ou que son **retard excède 15 minutes** après l'heure à laquelle le séjour commence, son paiement sera perdu et non réutilisable pour des raisons de logistiques et de frais engagés.

De même, si le Client ne peut pas présenter son certificat médical demandé lors de l'inscription, l'accès aux activités pourra être refusé sans indemnisation possible.

Si le Client ne possède pas les **équipements nécessaires** ou que ces derniers ne sont pas jugés conformes tels que demandés dans la fiche de matériel communiquée au Client à l'issue de l'inscription, l'encadrement se réserve le droit de refuser sa participation à la Prestation sans indemnisation possible.

Si le Client en question, à l'issue de ce refus, entreprend le rachat d'une autre Prestation, ce dernier pourra contacter le Vendeur pour l'informer de l'achat d'une autre Prestation.

Dans ce cas de figure, le Vendeur pourra opérer une **remise de 5%** sur la base du prix de la prestation que le Client aura payé malgré son absence. Cette remise s'effectuera sous la forme d'une réduction appliquée au Devis.

Dans le cas de la vente d'une prestation de stage, LSA se réserve le droit de refuser la présence du Client si la totalité du prix n'est pas payée avant la date d'exécution. La somme déjà versée constitue les pénalités d'annulation.

2 - Annulation par le vendeur

2.1 - Cas de force majeure

Uniquement sur information préfectorale, pour des conditions climatiques, environnementales, sanitaires ou sociales mettant en péril la sécurité du bon déroulé de la Prestation, LSA peut annuler l'exécution d'une Prestation. Le Client pourra échanger la Prestation et choisir entre une Prestation ou l'échange pour une Prestation équivalente de son choix.

2.2 - Nombre de participants insuffisants

Dans le cas où le nombre de Clients inscrits à un stage est insuffisant pour valider son exécution, LSA s'engage à prévenir le Client, dans un premier temps, 5 (cinq) jours avant la Prestation, suivi d'une confirmation de l'annulation au plus tard 48 (quarante-huit) heures avant la Prestation.

Dans ce cas de figure, le Client pourra alors choisir de reporter sur une date ultérieure ou l'échange pour un produit ou service équivalent de son choix.

2.3 - Conditions météo défavorables

Dans le cas où les conditions météo ne sont pas favorables à la bonne exécution de la Prestation, le Vendeur est seul décideur en cas d'annulation d'une Prestation. Cette annulation peut être

due à un cas de force majeure (voir paragraphe ci-dessus) ou si les conditions météo rendent l'enseignement pédagogique incertain.

Dans ce cas de figure, le Client pourra alors choisir de reporter sur une date ultérieure ou l'échange pour une Prestation équivalente de son choix.

2.4 - Annulation pour une raison propre au Vendeur

Dans le cas d'une annulation qui n'interviendrait pas dans les cas de figure mentionnés ci-dessus, LSA effectuera à la demande du Client : le remboursement intégral du prix de la Prestation ; ou effectuera l'échange avec une Prestation équivalente et organisée à une date ultérieure.

Article VI - Matériel mis à disposition

1 - Objet du contrat

Les présentes CGV relatives à la Location du matériel et la mise à disposition des équipements ont pour objet de déterminer les obligations et les droits respectifs des parties.

Celles-ci couvrent la location d'objets ou la mise à disposition de matériel de bivouac tels que les outils principaux et les options, soumis à une caution et fournis par la société LSA, dans le cadre de ses Prestations (Article 7.1 ci-dessous).

2 - Conditions d'utilisation

Le Client certifie être apte à se servir des biens loués ou mis à disposition et déclare ne pas avoir de contre-indication médicale. Tout mineur utilisateur des biens loués ou mis à disposition doit être accompagné par une personne majeure responsable. L'état du matériel loué ou mis à disposition sera vérifié par LSA avant la mise à disposition de la Prestation et lors du retour de ces derniers.

3 - Paiements et modes de règlements

Le paiement de la Prestation est réglé selon les conditions définies dans l'Article 3-2 (ci-dessus) par le Client et/ou via la signature du devis. Dans tous les cas, les cautions sont versées au plus tard au moment du départ, en début de la Prestation, sous forme de chèque ou par carte bancaire. Dans le cas d'une remise de chèque, LSA se réserve le droit d'exiger de la part du client la présentation d'une pièce d'identité avant l'acceptation du chèque.

Dans le cas de figure cité dans l'Article 5-1-1.4 des présentes CGV où le Client ne possède pas les équipements nécessaires ou que ces derniers ne sont pas jugés conformes tels que demandés dans la "Fiche de matériel" communiquée au Client à l'issue de l'inscription, l'encadrement se réserve le droit de proposer une alternative via la location de matériel, en supplément de l'offre initiale, afin de garantir des conditions sécurisées, pour le Client et/ou le reste du groupe de Clients, lors de la Prestation.

Dans le présent cas de figure, la location de matériel s'effectuera avant le début de la Prestation et le paiement pourra se faire par Chèque, Espèce ou Carte Bancaire via un Lecteur Carte mis à disposition par LSA ou déduit de la caution. A la fin de toute prestation, après vérification du matériel loué et si les conditions d'utilisation et de prêt du matériel ont été respectées, LSA s'engage à effectuer la remise des cautions en recreditant les paiements par carte bancaire ou en effectuant une remise et/ou une destruction du/des chèque(s).

4 - Responsabilité

Le Client dégage LSA de toute responsabilité découlant de l'utilisation des biens loués ou mis à disposition notamment en ce qui concerne les conséquences corporelles, matérielles et immatérielles des accidents de toute nature. Le Client déclare être titulaire d'une assurance personnelle en responsabilité civile qui garantit la responsabilité encourue à l'occasion de l'utilisation des biens loués ou mis à disposition tant par lui-même, que les personnes dont il a la responsabilité.

Article VII - Dommages aux matériels

Le Client ne bénéficie pas, de par le contrat, d'une couverture pour les dommages ou les vols subis par les biens loués et mis à disposition et engage personnellement sa responsabilité pour : dommages, casses, pertes et vols. La perte ou les dommages subis par les biens loués ou mis à disposition seront facturés au Client selon le tarif en vigueur fixé ci-après.

En cas de vol, de détournement ou dommage quelconque du matériel résultant du non-respect des règles d'utilisation ou de la réglementation en vigueur, ou des termes et conditions du présent contrat, LSA est habilitée à exercer un recours pour la totalité du préjudice.

1 - Caution

Dans le cadre d'un séjour, le Vendeur demandera au Client de lui remettre en main propre à la date du début de la Prestation : une caution d'un montant égal à **280€** par personne, pour la mise à disposition du matériel commun, du matériel pédagogique et du matériel individuel comprenant le nécessaire de bivouac.

Dans le cadre d'une sortie à la journée, le Vendeur demandera au Client de lui remettre en main propre à la date du début de la Prestation : une caution de **180€** par personne, pour la mise à disposition du matériel commun et du matériel pédagogique.

En cas de détérioration une surfacturation sera générée au Client de la part du Vendeur, via un prélèvement par carte bancaire avec le Lecteur-Carte ou par virement bancaire directement sur le RIB de LSA. **Le paiement de ladite caution est dû sous 30 jours** à hauteur des prix indiqués par le Vendeur ci-dessous du présent Article.

Ci-dessous le prix des principaux outils : (P.A.30)

Matériel individuel :

couteau à 26€ ; scie à 32€ ; pelle type SC à 63€ ; pelle à neige ARVA à 55€ ; pierre à feu à 15€ ; lampe frontale à 26€ ; couteau et étui croche à 56€ ; pochette de décharge 5L à 16€ ; sacoche de décharge 20L à 26€ ; tarp 3X3 à 62€ ; 8 sardines à 14€ ; bâche de sol à 37€ ; cordes à 17€ ; hamac à 48€ ; sac à dos (à la journée) à 117€ ; sac à dos trek/enfant (pour les séjours) à 153€ ; sac à dos (pour les séjours) à 330€ ; claie de portage à 200€ ; paire de bâtons de marche à 42€ ; boussole à 17€ ; porte-carte à 22€ ; petit tapis de sol à 33€ ; sac de couchage à 208€ ; sur-sac de couchage à 65€ ; matelas autogonflant (Hiver/Été) à 110€ ; drap de sac (Été) à 22€ ; drap de sac (Hiver) à 75€ ; sac de compression à 22€ ; couverture en laine à 64€ ; peau de bête en cuir à 235€ ; vilebrequin à 55€ ; ciseau à bois à 17€ ; bois gras à 6€ ; Bâche de polycree à 22€ ; matelas mousse Thermarest à 65€ ;

Matériel collectif :

hache à 110€ ; kit de 10 balises d'orientation à 53€ ; tarp pour le collectif 3X4 à 80€ ; lampe de camp pour le collectif à 30€ ; poche à eau pour le collectif à 110€ ; filtre à eau Katadyn (dispositif à pompe) à ; filtre à eau LifeStraw (dispositif à gravité) à 140€ ; par paire de talkie-walkie à 130€ ; tipis Helsport 12-14 à 1500€ ; tipi Alfheim 12-6 à 900€ ; trépied avec balance de pesage à 140€ ; sac de couchage plume modèle Bloody-Mary de chez Valandre à 585€ ; Matelas mousse Ridge Rest SoLite Silver de chez Thermarest à 59€ ; Matelas mousse Z-Lite de chez Thermarest à 59€ ; bâche de polycree à 20€ ; kelly-kettle Inox 1600 ml à 78€ ; kelly-kettle Alu 600 ml à 73€ ;

Les options à la location : (P.A.30)

Kit "popote individuel" : 1 réchaud optimus à 60€ ; 1 cuillère titane pliante à 12€ ; 1 mug suédois à 6€ ; mug ESBIT en titane de 750ml à 58€ ; bonbonne de gaz 100gr à 6€ ;

Kit "popote collective - 2 à 4p" : 1 réchaud déporté optimus à 75€ ; 2 à 4 cuillères titane à 12€/unité ; 2 à 4 mugs suédois à 6€/unité ; 1 Popote Toaks Titane 1600ml à 78€ ; 1 Popote Toaks Titane 1300ml à 68€ ; 1 bonbonne de gaz 200gr à 12€ ; 2 à 4 Assiettes Toaks Titane à 23€/unité ;

Kit "couchage ultra light" : 1 matelas gonflant à 200€ ; 1 pompe à 55€ ; 1 oreiller gonflable 23€ ;

kit "vêtue" : 1 tour de cou à 8€ ; 1 tour de tête à 8€ ; 1 paire de gants polaire à 8€ ; 1 paire de sous-gants à 5€ ; 1 pantalon imperméable à 16€ ; 1 veste imperméable à 11€ ; 1 paire de lunettes de soleil UV3 à 20€ ; 1 casquette à 8€ ; 1 doudoune MH200 synthétique à 45€ ;

Les cautions seront laissées sous forme d'un chèque ou espèces et restituées lors du retour du matériel, sauf dans le cas des dommages indiqués ci-dessous.

Le Client autorise LSA à prélever sur la caution les sommes dues, au titre des réparations, des dégradations fixées ci-après pour le montant figurant dans le paragraphe ci-dessus ou en cas de vol ou de perte des biens. Les dommages en question seront facturés au Client pour un montant égal au prix affiché sur le présent document et dont les principaux articles sont à l'article 7.1 ci-dessus.

Article VIII - Signature du contrat

Le Client en signant son contrat reconnaît avoir été informé et avoir pris connaissance des présentes conditions de location, mise à disposition et déclare les accepter sans réserve.

1 - Comportement durant le séjour

LSA se réserve le droit d'annuler la participation du Client sur le lieu des activités, s'il ne respecte pas les règles suivantes : respect absolu des consignes de l'encadrant ; respect du terrain et de l'environnement (déchet ou trace d'activité quelle qu'elle soit) ; respect du matériel et des personnes contribuant à l'encadrement ; comportement et vocabulaire respectueux envers les personnes présentes et les lieux ; la non Consommation de produits illicites ou susceptibles de réduire la vigilance.

En cas de départ volontaire du Client durant l'activité, le retour et n'importe quels autres frais entraînés par ce départ, ne sont pas pris en charge par LSA.

2 - Responsabilité

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde, intentionnelle ou dolosive de la part du Vendeur. Dans tous les autres cas, la responsabilité de la société LSA ne pourra jamais être recherchée ni engagée par les Clients.

Article IX - Assurances

LSA est assuré par la SARL Bellet Loisirs Courtage (Siret : 509 587 150 000 12 // Orias SARL saga : 09 046 847) - CONTRAT RC Professionnelle. Le Client doit être à jour de sa RC individuelle et ne présenter aucune contre-indication d'ordre médical à la participation de l'activité. En l'absence de celle-ci, l'accès aux activités pourra être refusé sans indemnisation possible.

Article X - Droit, Litiges et Réclamations

1 - Droit applicable

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige les tribunaux français seront seuls compétents.

2 - Traitement des réclamations

Pour toute réclamation le Client s'adressera en priorité à LSA pour rechercher une solution amiable à l'adresse email contact@lessentiersdartemis.com. Le Client a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends, conformément au règlement n° 44/2001 du 22 décembre 2000 :

Le Client peut saisir soit le tribunal du lieu où il est domicilié, soit les tribunaux français ; et LSA pourra saisir le tribunal du lieu où le Client est domicilié.

Article XI - Mentions particulières

Les conditions générales d'inscription aux prestations et formations de LSA sont appliquées et acceptées dès le paiement intégral et ou acompte effectué, et ce quel que soit le mode de paiement.

Toute inscription, acompte réglé, paiement partiel ou total vous engage à participer à un séjour. Cette participation pourra se faire sur l'année suivante, ou être léguée à un proche sur tout autre séjour, ou tout autre accord avec M. Romain GIL gérant principal de la société LSA.

Cette dernière n'est pas responsable des frais déjà engagés (transports, hôtels, restaurant, etc..) par ses Clients et le séjour est automatiquement confirmé sauf si vous recevez un mail d'annulation 48h avant le début du séjour.

Les présentes CGV de la société LES SENTIERS D'ARTÉMIS (LSA) font quinze (17) pages et comptent onze (11) articles.

Les Sentiers d'Artémis